FÉDERATION DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE

UNION NATIONALE DES SYNDICATS CGT DES CROUS

Déclaration au conseil d'administration du CNOUS du 12 mars 2020

Fonctionnarisation : une 3ème session en 2020 !

L'UNCGT CROUS reste active et mobilisée s'agissant du dossier de la fonctionnarisation pour tous les personnels des Crous qui souhaitent devenir fonctionnaires dans le cadre du protocole signé le 04 mai 2017.

Pour mémoire, un sondage avait été réalisé auprès des personnels des Crous afin de quantifier le nombre de candidats potentiels à la fonctionnarisation, le résultat de ce sondage s'élevé à **3234 personnels intéressés !**

A notre grand désarroi, un quota nous a été imposé limitant le nombre de postes à 1000 pour la 1ère session et 1000 postes pour la 2ème session.

De plus, nous avons dénoncé :

- Le favoritisme dont a fait preuve certains Crous lors des entretiens, en excluant certains personnels et en favorisant d'autres.
- La lourdeur des dossiers RAEP que les candidats ont eu à remplir.
- La bienveillance n'était pas au rendez-vous dans certains CROUS, alors qu'elle l'était dans d'autres.
- Le manque de transparence et de dialogue dans le choix des métiers pour la ventilation des postes à pourvoir.

Pour résumer les résultats des 2 sessions sont :

- La 1ière session, 951 **personnels ont été fonctionnarisés**.
- La 2ième session, 650 **personnels ont été fonctionnarisés**.

Ce qui fait un total de 1601 personnels fonctionnarisés sur 2000 postes ouverts soit **399 postes NON POURVUS !!!**

Nous avons rappelé que la loi Sauvadet était effective jusqu'à fin 2020. L'organisation d'une troisième session est nécessaire.

L'UN CGT CROUS demande au Cnous de procéder à un nouveau sondage auprès de l'ensemble des personnels des Crous afin de connaître le nombre de candidats restants afin de calibrer **les postes concernés pour la 3ième session**.

UN CGT CROUS - 06.80.85.37.31 - cgt-38@wanadoo.fr

Montreuil, le 10/03/2020